



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ACTEUR PRÉVENTION SECOURS DU SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE (APS TRL).

Dernière mise à jour le 20/07/2026.

OBJECTIF

Prévenir les accidents dans mes activités quotidiennes ou dans mes déplacements et porter secours en cas d'accident.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans son entreprise ou sa structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans son entreprise ou sa structure
- Limiter les risques en s'appuyant sur des principes de base
- Proposer des solutions ou des améliorations dans son activité
- Intervenir et secourir face à une situation d'accident du travail

Tarif

nous consulter

Réf.

Prev03

Contact

0297611182
contact@poleformation.bzh
<https://www.poleformation.bzh/>

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés du secteur du transport de marchandises ou des plateformes logistiques ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent travailler dans ces secteurs,

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel en deux séquences (2 + 1 jours)

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Étude et analyse de cas et de poste de travail - Salle équipée

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Oui

TAUX D'OBTENTION

<https://www.poleformation.bzh/satisfaction-et-reussite/>

PASSERELLES

Oui à partir d'un certificat SST à jour de moins de 6 mois

ÉQUIVALENCES

SST

DÉBOUCHÉS

Compétence complémentaire

SUITES DE PARCOURS

MAC (Maintien et actualisation des compétences) tous les 24 mois



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.



PROGRAMME

Prévention

Présentation du dispositif de prévention transport

- Le dispositif - Les acteurs

Les enjeux de la prévention

- Humains, économiques, juridiques, réglementaires et sociétaux
- Les risques du métier - Les statistiques de la branche professionnelle

Les acteurs de la prévention

- Internes et externes

La situation de travail

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites - Les atteintes (traumatisme, maladies ...)
- L'activité, le travail, le travail prescrit - L'analyse de la situation de travail
- Les risques dans son activité - Les causes
- Les facteurs influençant le niveau de vigilance

La maîtrise du risque dans l'entreprise

- Les propositions d'améliorations - Techniques, organisationnelles, humaines

La remontée d'information

- Les destinataires - Les méthodes et moyens

Les principes de manutentions en sécurité

- Principes de sécurité et d'économie d'effort - Les moyens techniques

Secourir

- Le cadre juridique d'intervention
- La protection - L'alerte
- L'examen de la victime - Les gestes de secours au profit de la victime - *Programme identique au SST*
- **Les SST à jour de leur certificat de moins de 6 mois peuvent prétendre au certificat APS en validant le module « prévention » de l'APS TRL.**

LES PLUS

Formation action développée spécifiquement par le secteur du transport et de la logistique, l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS afin de permettre aux conducteurs ou autres agents de participer à la prévention des risques professionnels dans leurs établissements ou sur les sites clients.



INTERVENANT(S)

Formateur APS TRL - TRV certifié INRS

ÉVALUATION

2 épreuves certificatives durant la formation.

ATTRIBUTION FINALE

Certificat d'acteur prévention secours du TRL (validité 24 mois)

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences d'APS TRL.